



Probleme de demenagement avec les parties communes

Par **xyrthane**, le **21/06/2008** à **17:54**

bonjour,

je suis locataire et je vais demenager bientôt.
lorsque j'ai emmenagé, j'ai réussi à faire rentrer tous mes meubles dans la cage d'escalier (je suis à u deuxième étage), hors depuis le propriétaire a fait un "rafistolage" de la cage d'escalier en dressant à la place de la rambarde un mur de placo... bref mon canapé ne passe plus dans l'escalier pour le demenagement....

que faire? est ce que le propriétaire a l'obligation de me permettre de demenager tous mes meubles? est il tenu de faire le necessaire?

j'ai contacté l'agence immobiliere a ce sujet mais ils ne m'ont pas dit si c'etait le cas, juste qu'ils essayeraient de le contacter (ce qui apparemment est difficile)....
y'a t il un article de loi qui pourrait confirmer que le propriétaire est dans l'obligation de permettre à son locataire le demenagement de tous ses meubles?

je demenage dans 2 semaines et j'ai pas envie de payer un elevateur de ma poche pour passer mon canapé par la fenetre. merci de m'aider